



Rapport d'activité

2022



**Aborder avec hauteur
et lucidité les enjeux
des équilibres
de notre territoire.**



ÉDITORIAL



2022, une année intense, Le moment d'une transition

Faut-il se le rappeler, la crise sanitaire a considérablement bousculé notre organisation pendant deux années. Elle fut d'abord une perturbation sidérante, puis un moment d'introspection collective conduisant à un changement de cap discret de la société. En 2022, nous avons retrouvé une vie presque normale, plus intense assurément pour rattraper nos temps perdus, un peu différente certainement du point de vue des attentes de chacun. Le système de valeur semble avoir sensiblement glissé, à la manière d'une plaque tectonique qui après le choc du séisme se repositionne un tout petit peu plus loin.

L'accélération est le premier marqueur fort de cette année. Toutes les assemblées, dans les communes et au Département, ont enfin pu disposer de leurs pleins moyens d'action pour engager leurs projets de politique territoriale. Le CAUE, partenaire identifié, a connu un niveau rare de sollicitation pour accompagner les élus dans la mise en œuvre de leurs projets de mandat. Il fallait gommer au plus vite les stigmates de la crise passée pour renouer avec le dynamisme de la Haute-Savoie.

Nous nous sommes aussi dégagés des entraves des confinements et des restrictions qui nous empêchaient de rencontre et de culture. **C'est ainsi, avec optimisme, que nous nous sommes réinvestis dans un programme d'action culturelle ambitieux pour retrouver le contact de nos publics.** D'une crise à l'autre, 2022 s'est aussi révélée turbulente. Les tensions géopolitiques ont imposé, dès le premier trimestre, un changement de paradigme ou du moins l'ont-elles accéléré. L'indisponibilité soudaine de l'énergie et des matières premières ont coupé l'élan de l'insouciance et rappelé brutalement les défis de notre avenir proche et lointain : nous devons réapprendre à faire autrement, en circuit court, avec une pensée de l'économie de moyens, en limitant nos appels aux ressources. Une nouvelle ère se confirme, une ère de raison, de frugalité, d'intelligence accrue nécessairement. Ici, l'idée de mieux faire avec les choses, de mieux cultiver nos héritages fait sens.

Le choix d'organiser notre Assemblée générale à Évian-les-Bains en témoigne. La ville construit son avenir en se saisissant de ses patrimoines, des ouvrages qui fondent son identité singulière. La ville tire avantage de ses existants et les adapte pour les besoins du présent et du futur. Ces choix semblent pouvoir contribuer à la réussite d'une nécessaire transition. Dans le tourment, nous devons aussi apprendre à regarder loin, à mieux fixer le cap pour construire un chemin fiable et sûr. **Cela conforte le CAUE dans son engagement à investir davantage le champ du projet territorial et de l'aménagement, en embrassant les sujets avec une vision complète, attentive, avec la même acuité à l'espace bâti et à l'espace non bâti.** L'équipe évolue en ce sens en renforçant ses compétences en urbanisme, en paysage et en prospective. Elle s'adapte aux besoins du territoire et de l'instant, elle continue sa transition. Cette transition qui s'exprime dans la formulation du nouveau projet associatif soumis à l'approbation de notre Assemblée générale.

Au sein de notre structure, **la transition c'est aussi une transmission, c'est un passage de témoin qui s'opère à la direction du CAUE.** L'occasion m'est donnée de saluer l'investissement sans faille d'Arnaud Dutheil pendant 23 ans à la barre du CAUE. Il a contribué, avec audace et conviction, à construire une structure fiable, reconnue et durable. C'est avec la responsabilité d'un capitaine consciencieux qu'il a fait le choix d'organiser son départ au moment précis de l'écriture d'une nouvelle définition de notre projet stratégique. Merci Arnaud d'avoir conduit le CAUE de Haute-Savoie avec cette belle intelligence. Stéphan Dégeorges lui succède depuis le 1^{er} novembre 2022. Il a construit son parcours au CAUE depuis 2000. Il inscrit ainsi son nouveau rôle dans un esprit de continuité et d'amplification d'une action qu'il connaît bien, avec l'ensemble de nos partenaires.

Le CAUE d'aujourd'hui est prêt pour contribuer à la construction de la trajectoire départementale, en abordant avec hauteur et lucidité les enjeux des équilibres qu'appelle la société haut-savoyarde.

Joël Baud-Grasset
Président du CAUE de Haute-Savoie

**L'architecture
est une expression
de la culture**

« La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public... En conséquence... des Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement sont institués ».

loi n° 7772 du 3 janvier 1977

En application de la loi sur l'Architecture du 3 janvier 1977, le Conseil général de la Haute-Savoie a mis en place le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement. La loi de finances rectificative pour 2010, en créant la taxe d'aménagement, permet au Conseil général d'adapter les moyens du CAUE à ses missions.

Sommaire

	ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS	
	Le CAUE aux côtés des collectivités territoriales depuis plusieurs décennies	6
	CONSEIL AUX PORTEURS DE PROJET	
	Le conseil architectural, urbain et paysager : une mission au service de l'intérêt commun	10
	RECHERCHE ET EXPÉRIMENTATION	
	Chercher et expérimenter : innover pour un avenir local soutenable	12
	FORMATION	
	La formation : construire le socle d'une culture de projet partagée	16
	ACTION CULTURELLE	
	Une action culturelle plurielle pour appréhender les évolutions du territoire et de la société	18
	SENSIBILISATION	
	Des actions de sensibilisation à la conquête de tous les publics	22
	INSTITUTIONNEL	
	Le CAUE déploie des moyens pour assumer ses missions	26

ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS

Le CAUE aux côtés des collectivités territoriales depuis plusieurs décennies

Engagement de projets d'équipements publics, définition d'orientations qualitatives en matière d'urbanisme, de paysage, préparation de la commande de maîtrise d'œuvre : le CAUE de Haute-Savoie intervient quotidiennement au profit des collectivités de l'ensemble du département.

Convaincu du rôle d'exemplarité des collectivités publiques dans la qualité architecturale et paysagère, le CAUE s'est clairement positionné depuis une vingtaine d'années aux côtés des communes et de leurs groupements pour les accompagner dans l'engagement de leurs projets de construction ou d'aménagement.

Le dynamisme du département génère des besoins importants, notamment dans le domaine des équipements scolaires, culturels et sportifs. La population nouvelle se répartissant sur l'ensemble du territoire départemental, toutes les communes ont à répondre aux besoins et aux attentes des habitants, quelle que soit l'échelle des projets qui peuvent concerner l'extension de l'école d'une commune rurale comme la construction d'un important équipement culturel en contexte touristique.

Dans son approche, le CAUE s'attache toujours aux particularités des sites d'implantation des futurs projets : la confrontation entre un lieu et un programme est ainsi au cœur des réflexions conduites avec les élus.

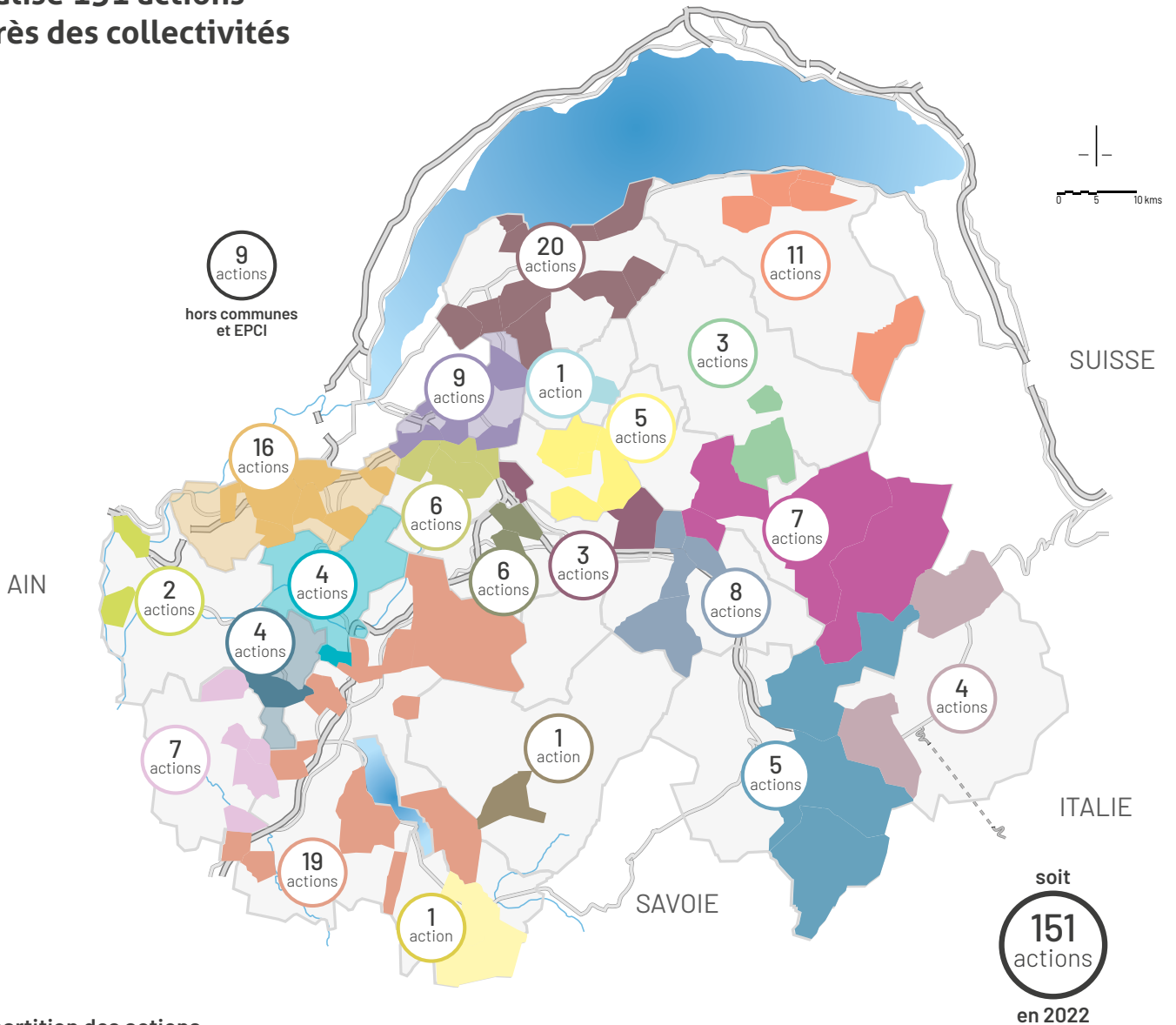
Attractive pour la qualité de ses paysages, la Haute-Savoie l'est également pour les concepteurs-architectes ou paysagistes fortement motivés par la conception de programmes souvent ambitieux et parfois dans des sites d'exception.

Cet apport de compétences extérieures, conjugué à la qualité du milieu professionnel local, est une source d'émulation et de créativité au service de la qualité architecturale et paysagère.

Le CAUE apporte également son expertise dans les réflexions d'urbanisme conduites par les collectivités, en lien avec les évolutions du contexte réglementaire et les impératifs d'économie foncière et de densification. La définition d'orientations en matière d'aménagement et d'urbanisme, associée à une vision prospective des territoires, constitue le socle de son intervention.

En 2022, le CAUE a réalisé 151 actions auprès des collectivités

Répartition géographique



La répartition des actions traduit une forte présence sur l'ensemble du territoire, avec cependant des disparités :

- une plus forte présence dans les pôles urbains des agglomérations de Thonon, Saint-Julien-en-Genevois, Annemasse et Annecy,
- une part moins importante des actions dans les secteurs de montagne, qui s'explique par un nombre plus faible de communes occupant de vastes territoires.

La très grande majorité des actions concernent des projets de construction, mais les domaines du paysage et de l'urbanisme font l'objet d'un nombre croissant de sollicitations.

Répartition par champ



Répartition par type



Accompagner les collectivités maîtres d'ouvrage

**La préparation
de la commande
de maîtrise d'œuvre
est au cœur de l'action
du CAUE aux côtés
des élus.**

Équipements scolaires, culturels, sportifs, aménagement d'espaces publics... sont autant de réalisations portées par les collectivités du département pour répondre aux besoins d'une population croissante. La faisabilité et l'opportunité des opérations, la définition des besoins et la préparation de la commande de maîtrise d'œuvre relèvent de leurs obligations. Le CAUE accompagne les élus dans ces phases préalables et dans l'organisation des consultations de maîtrise d'œuvre, dans le respect des règles de la commande publique.

L'organisation de concours de maîtrise d'œuvre avec l'appui du CAUE, dans la continuité d'une étude de programmation, a connu en 2022 un niveau encore jamais atteint, avec une dizaine de consultations engagées. De nombreuses autres consultations sous la forme de procédures adaptées, pour des projets de construction ou d'aménagement, ont également été organisées pour des programmes de moindre ampleur mais toujours significatifs à l'échelle des communes concernées, en premier lieu par l'importance des investissements consacrés.

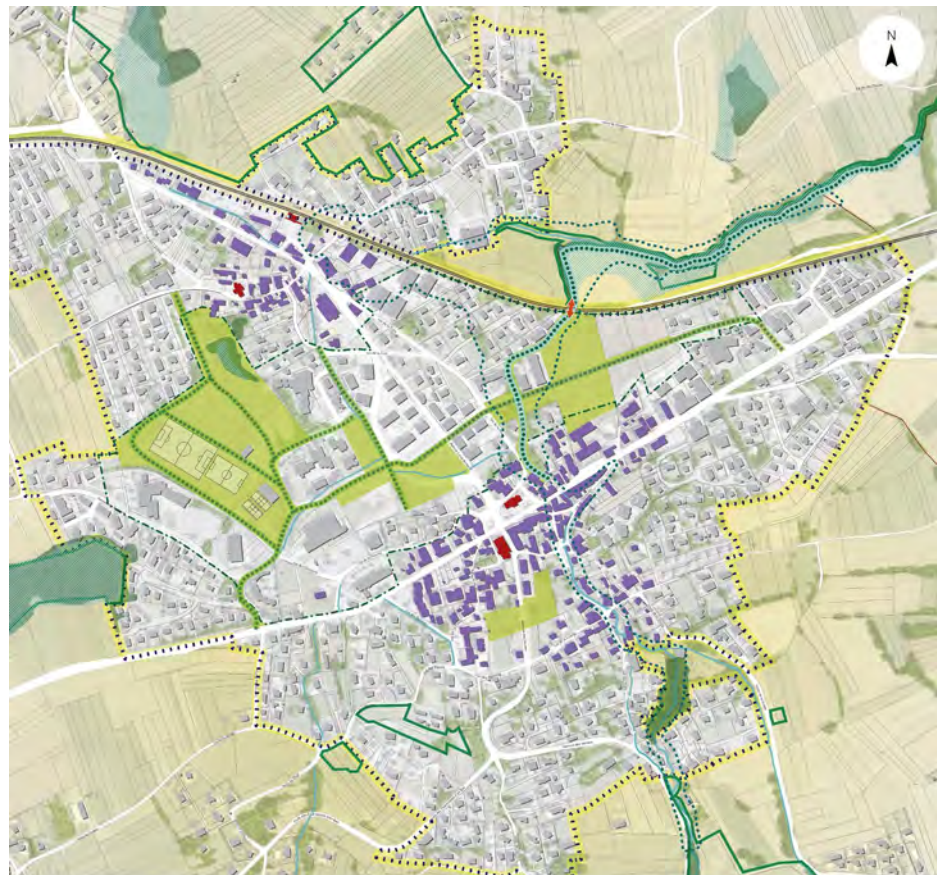


restructuration
de la salle Olca
Les Houches
© Milk Architectes





Accompagner la réflexion prospective et le développement urbain

L'accompagnement du CAUE recouvre également le champ de l'urbanisme, dans ses aspects stratégiques et pré-opérationnels. Il peut s'agir d'aider à formuler le projet politique porté par une municipalité par la formalisation de plans guides à visée stratégique, en cohérence avec l'élaboration de documents de planification. À une échelle plus réduite, le CAUE est amené à contribuer à la définition d'exigences qualitatives dans le cadre d'appels à projets sur le foncier maîtrisé par la collectivité ou faisant l'objet d'un portage par l'Établissement public foncier de Haute-Savoie.




Exemple de Bons-en-Chablais et son schéma directeur pour l'aménagement du bourg



EXISTANT





-  Trame bleue
-  Trame verte
-  Boisement
-  Périmètre du bourg

PLUi du Bas-Chablais


-  Espaces de Bon Fonctionnement (EBF) liés aux cours d'eau
-  Zones N "Zone naturelle et forestière à protéger"
-  Zones humides

ORIENTATIONS

Armature verte publique à constituer

-  «Parcours-nature» à créer
-  «Parcours-nature bucolique» à créer
-  Parcs et jardins publics à créer
-  Principe de création de franchissement

"Interville" à constituer

-  Périmètre identifié

CONSEIL AUX PORTEURS DE PROJET

Le conseil architectural, urbain et paysager : une mission au service de l'intérêt commun

Dans un contexte de forte progression démographique, la qualité du cadre de vie est régulièrement interrogée. Les élus sont sollicités par leurs administrés, inquiets de la transformation rapide de leur territoire. Les architectes et paysagistes-conseil du CAUE contribuent à instaurer un dialogue nécessaire entre les porteurs de projet et les collectivités pour le développement de projets adaptés à leur contexte.

Les maires assument la responsabilité d'accorder les autorisations d'urbanisme. Ils doivent pouvoir motiver leur décision d'acceptation ou de refus. L'enjeu est évidemment de respecter la règle urbaine, mais surtout de veiller à ce que chaque projet, quelle qu'en soit l'importance, trouve une place cohérente dans un environnement préexistant et ce en accord avec les attendus de l'article R431-8 du Code de l'urbanisme.

Depuis plusieurs années, le dynamisme du secteur de la construction, induit par la nécessité de loger une population grandissante, impose aux collectivités de bien structurer l'organisation de l'accueil du projet. Sans attendre que les demandes de permis de construire ne soient déposées, les élus doivent pouvoir proposer un cadre favorable aux prétendants à la construction pour développer progressivement leur projet en respect des attendus spécifiques de chaque lieu.

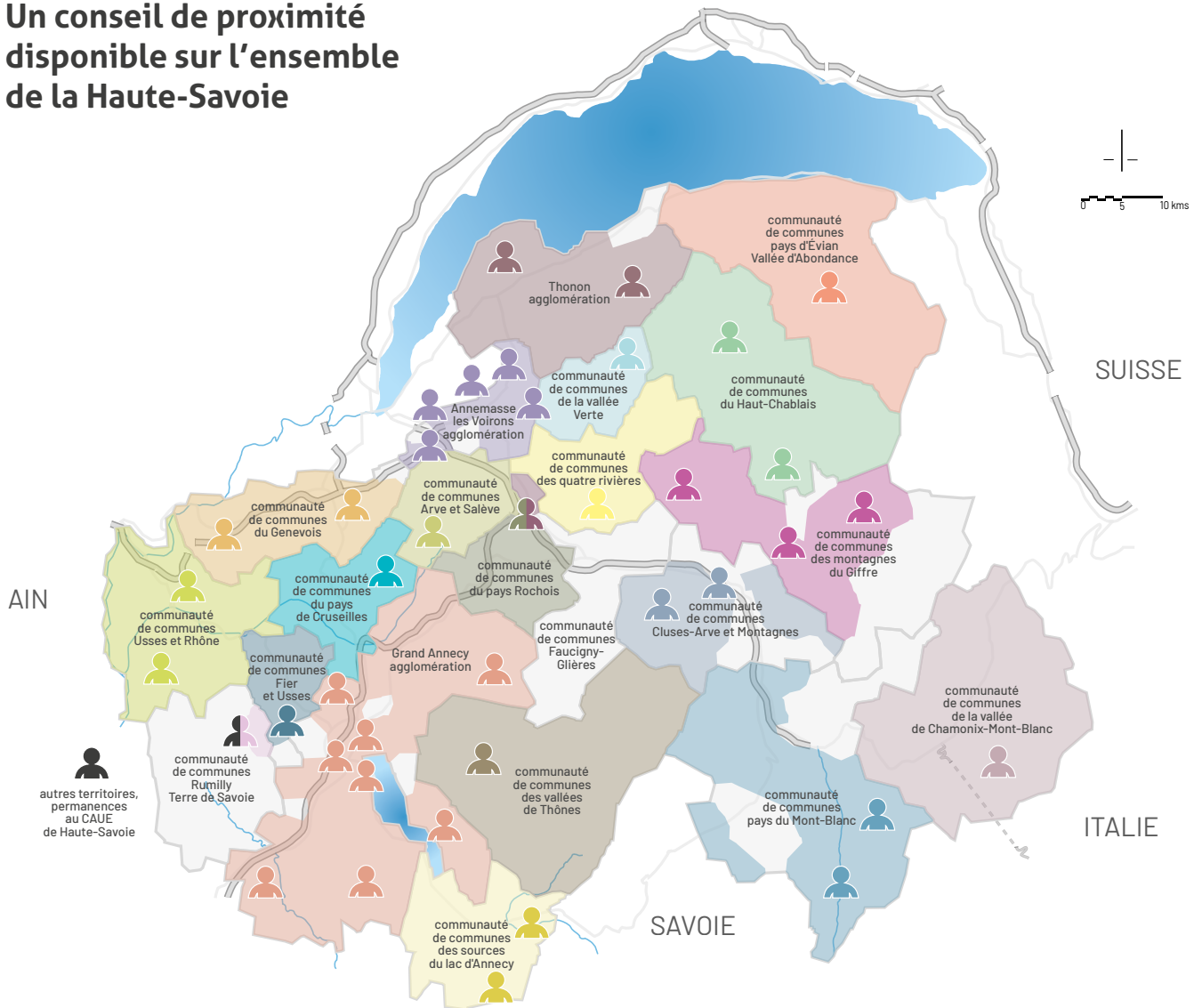
En cela, ils peuvent compter sur **la contribution des architectes et des paysagistes-conseil pour construire un espace de dialogue ouvert et exigeant** dans le cadre duquel peuvent être abordés les sujets de l'intégration architecturale, urbaine et paysagère fondés sur une analyse factuelle, objective et fiable. Cette attention portée à la qualité des constructions que l'on édifie ou que l'on réhabilite est une contribution indispensable à l'équilibre entre l'intérêt public et les intérêts privés. Elle est porteuse de qualité de vie et par conséquent d'acceptation d'une transformation maîtrisée de nos paysages.

Un séminaire de réflexion sur les métiers du conseil

Le 16 décembre 2022, les CAUE de Haute-Savoie et de Rhône-Métropole ont co-organisé un séminaire sur les métiers du conseil architectural, urbain et paysager à Annecy.

L'objet de cette rencontre qui a réuni une centaine de personnes était de mettre en lumière les disciplines du conseil dont peuvent bénéficier les collectivités. Des architectes des Bâtiments de France, l'Ordre des architectes, les architectes et paysagistes-conseil de l'État, la MIQCP (Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques), la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles) et les CAUE ont témoigné de la complémentarité de leurs pratiques au service de l'intérêt public. Des élus ont exprimé leur attente d'un conseil professionnel qui soit une contribution indispensable aux débats de la transformation des territoires, au sein de commissions collégiales. La préservation de l'intérêt public de la qualité du cadre de vie est centrale dans les échanges.

Un conseil de proximité disponible sur l'ensemble de la Haute-Savoie



En 2022, 239 communes bénéficient du service de conseil architectural, urbain et paysager du CAUE directement accessible sur leur territoire.

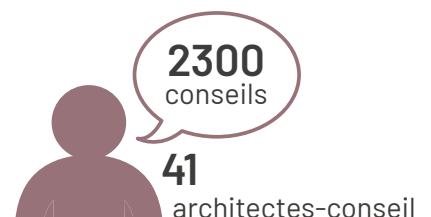
La plupart l'organisent à partir du service mutualisé d'urbanisme des communautés de communes.

Pour les autres territoires, le CAUE anime des permanences dans ses locaux à Annecy pour garantir à tous les porteurs de projet le bénéfice d'un conseil gratuit.

Cette disponibilité se fonde sur l'engagement de 41 architectes-conseil agréés qui proposent leur compétence et leur expérience de la conception aux élus et aux porteurs de projet.

Le CAUE propose par ailleurs des services de conseil spécialisés nécessitant des compétences spécifiques :

- architecture et édifices agricoles,
- architecture et édifices d'alpage,
- architecture et patrimoine,
- architecture et gîtes.

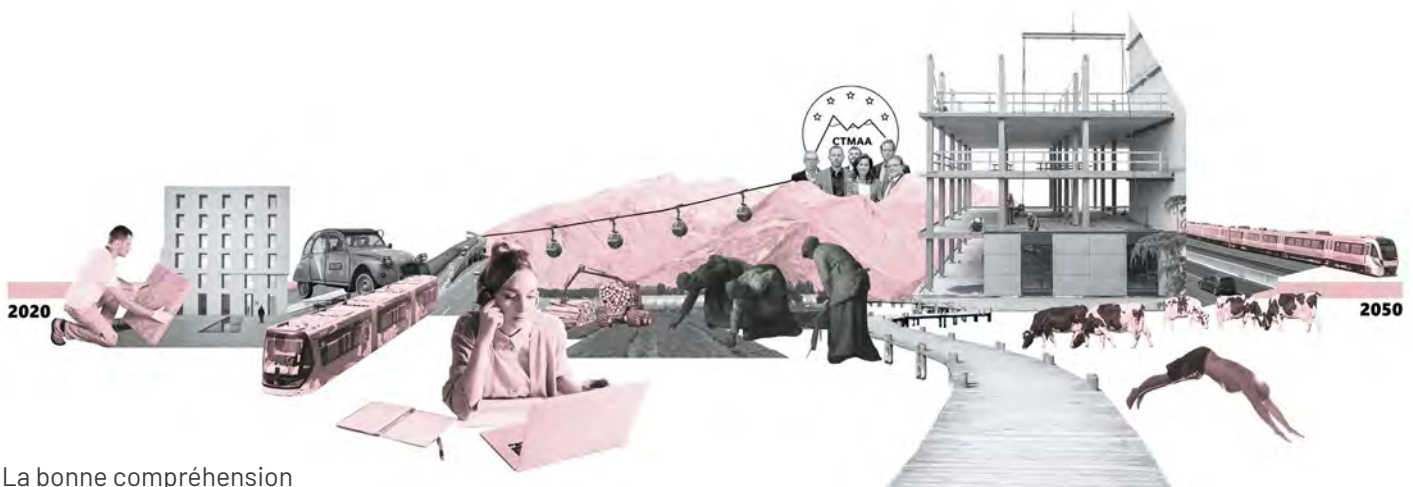


RECHERCHE ET EXPÉRIMENTATION

Chercher et expérimenter : innover pour un avenir local soutenable

Puisque le moment est incertain et complexe, puisque l'injonction climatique se fait pressante, puisque la Haute-Savoie demeure une terre d'accueil mais qu'elle devient difficile d'accès aux habitants et aux entreprises, nous devons innover pour assurer notre adaptation constante.

Le CAUE s'implique en matière de recherche et d'expérimentation pour acquérir une meilleure connaissance du caractère spécifique du département, puis développer des méthodes et des orientations fiables visant à programmer durablement son évolution.



La bonne compréhension des enjeux actuels, l'exploration de méthodes renouvelées, la capitalisation de connaissances scientifiques et de techniques procurent une bonne capacité d'appréhension des sujets en devenir.

Il s'agit d'explorer et d'évaluer des solutions adaptées et innovantes pour faire face aux défis contemporains du territoire : maîtriser les besoins en énergie et en carbone, limiter nos impacts sur les sols, trouver de nouvelles ressources foncières dans l'espace déjà artificialisé, innover en faveur d'un logement accessible et de qualité, construire une culture partagée, renouer avec une forme d'équilibre de l'aménagement.

Nos réflexions se développent systématiquement au sein de collaborations qui donnent accès à la conjugaison fructueuse de compétences complémentaires. Le CAUE développe ainsi des partenariats avec les grandes écoles et les universités, l'ANRT (Association nationale de la recherche et de la technologie), des laboratoires de recherche, des institutions départementales ou encore des professionnels de l'ingénierie.

Ces travaux s'inscrivent au sein de programmes européens, d'appels à projets nationaux ou sont parfois le fruit d'initiatives co-construites avec nos partenaires.

C'est le cas par exemple du programme Mix'Cité 3, développé avec l'EPF74 (Établissement public foncier), la DDT (Direction départementale des territoires) et la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) pour chercher à optimiser la ressource foncière dédiée à l'économie productive.

fresque de l'étude Prospective du Grand Anney - scénario négocié © AREP

Deux observatoires pour mieux comprendre les évolutions en cours

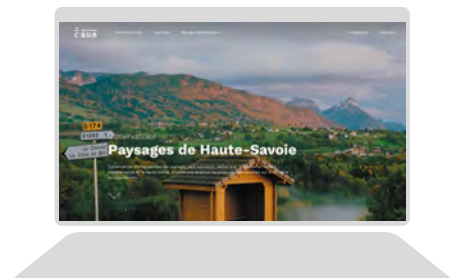


references.caue74.fr



« Références » est un observatoire départemental de la création architecturale, urbaine et paysagère du département destiné aux maîtres d'ouvrage et aux professionnels, créé par le CAUE en 2005. Depuis cette date, **20 nouveaux projets font chaque année l'objet d'une fiche** et enrichissent le site qui permet d'accéder aux 375 réalisations. Portés essentiellement par les collectivités du département mais également par des maîtres d'ouvrage privés, ces projets témoignent de la vitalité de la production architecturale et paysagère dans le département et de l'importance de la commande publique de maîtrise d'œuvre.

observatoire.paysages.caue74.fr



L'observatoire photographique des paysages, mis en place à partir de 2012, propose une sélection de prises de vues réparties sur la totalité du territoire départemental. **90 points de vue font l'objet de reconductions selon une périodicité variable, permettant ainsi de constituer des séries photographiques.** Ce projet permet de mieux appréhender les évolutions rapides qui transforment nos paysages quotidiens ou *a contrario* le caractère apparemment immuable des grands paysages. L'observatoire contient également des vues réalisées à l'initiative du photographe Sylvain Duffard, composant ainsi un corpus original sur le département. Enfin, des lieux emblématiques fréquemment représentés par le passé font également l'objet de reconductions photographiques.

Les programmes européens : des cadres de collaboration fructueux

Le CAUE investit régulièrement des sujets d'étude dans le cadre des programmes de coopération transfrontalière, comme partenaire ou comme chef de file.

La contribution à ces travaux spécifiques accroît la qualité du réseau de la structure et enrichit nos aptitudes d'accompagnement par des connaissances et des technicités nouvelles.

Les approches croisées autour de préoccupations analogues de part et d'autre des frontières permettent d'investiguer des hypothèses nouvelles, de les mettre à l'épreuve, puis de construire des méthodes et des techniques mobilisables dans notre action courante.



VADEME : le projet d'économie circulaire au service du territoire



Réunissant 9 partenaires de janvier 2021 à décembre 2022, le projet Interreg franco-suisse VADEME s'est intéressé à la gestion des terres inertes issues des chantiers d'aménagement des bassins genevois et annécien, territoires préoccupés par une même dynamique de développement urbain soutenu.

Il a réuni une pluralité d'acteurs de l'aménagement et les compétences de bureaux d'études spécialisés pour :

- comprendre le devenir des déchets inertes terreux, identifier les problématiques et les enjeux de gestion propres à nos territoires,
- développer un process de fertilisation,
- identifier des boucles d'économie circulaire par un travail collaboratif avec les acteurs de l'aménagement et les collectivités.

Tout en initiant une collaboration fertile des acteurs du territoire, cette recherche a permis de replacer le sol et ses richesses au cœur des débats et de le considérer comme un réel patrimoine biologique, écologique, agricole et paysager.

ASSIST BAT : le brouillard se lève pour les maîtres d'ouvrage



Le projet soutenu par le programme Interreg France-Suisse a bénéficié du Fonds européen de développement régional (FEDER). Le CAUE est le chef de fil côté France et la Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg côté Suisse. Une équipe pluridisciplinaire met au point le premier outil métier digital de services. Ce qui est en jeu : atteindre une meilleure qualité d'usage, garantir la performance énergétique, environnementale et économique des bâtiments en exploitation. L'outil permet de limiter les risques, piloter par anticipation le projet bâtiment, arbitrer le choix de solutions en coopération et dialogue avec la maîtrise d'œuvre, se former et suivre ses décisions dans le temps. Sous l'œil de sociologues, Passy et Collonges-sous-Salève, sites pilotes, testeront l'outil au printemps 2023.

Approfondir la connaissance pour progresser dans l'action

Architecture

La recherche vient apporter une exigence et un complément scientifique à nos démarches patrimoniales. Notre département a connu un essor exceptionnel à partir du XX^e siècle, et des réalisations marquantes sont présentes dont la valeur patrimoniale est à consolider. Un travail de collecte de mémoire et d'analyse est à réaliser. Un premier partenariat en 2005, avec l'Institut d'urbanisme de Grenoble, a permis de mettre en place un premier contrat CIFRE (Convention industrielle de formation par la recherche). Carine Bonnot a profité du versement des archives de l'architecte Maurice Novarina pour positionner dans sa thèse la production de l'architecte dans le courant moderne.



les travaux de recherche viennent également enrichir la collection Portrait © CAUE 74



perspective du restaurant du Téléphérique du Salève, sd (vers 1932)
© archives de la Fondation Brillard Architectes / photo : CAUE 74

Depuis, avec le laboratoire de recherche MHA-EVT (Métiers de l'histoire de l'architecture, édifices-villes-territoires), de l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble, d'autres conventions CIFRE ont été développées : une recherche a été engagée par Mélanie Manin, en 2009, afin d'explorer l'œuvre de l'architecte mégevan Henry Jacques Le Même. À partir de 2013, Claire Rosset s'est appuyée sur la production de l'architecte Albert Laprade afin de comprendre comment est traitée la question de la représentation de l'architecture au XX^e siècle. Depuis 2017, Mélina Ramondenc a travaillé sur trois architectes représentatifs de la prospective du XX^e siècle, Jean-Louis Chanéac, Pascal Häusermann et Paul-Jacques Grillo, aux parcours singuliers mais qui se croisent sur le territoire départemental. Elle rédige sa thèse pour une soutenance en octobre 2023.

Maurice Brillard et ses fils

L'année 2022 a vu se concrétiser un nouveau partenariat CIFRE avec l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette et le laboratoire de recherche Architecture histoire technique territoire patrimoine (AHTTEP). Fleur Richard a rejoint l'équipe du CAUE pour commencer une recherche sur Maurice Brillard et ses fils, architectes genevois, qui ont conçu quelques bâtiments en France notamment en Savoie et Haute-Savoie. **Ce travail en lien avec la Fondation Brillard permet d'interroger la pratique professionnelle suisse et de s'intéresser à l'histoire de la construction du métier d'architecte au XX^e siècle.** Alors que les travaux de restauration du Téléphérique du Salève se terminent, ce sujet permet également de valoriser quelques architectures emblématiques du XX^e.

FORMATION

La formation : construire le socle d'une culture de projet partagée

La Haute-Savoie fait face à des défis spatiaux, sociaux et économiques importants. Son enjeu est de rester une terre hospitalière et accessible. L'agilité des collectivités est mise à l'épreuve pour innover dans la construction de projets d'aménagement acceptables et répondre aux attentes d'un cadre de vie équilibré et soutenable. Les professionnels doivent également renouveler leurs approches et être en mesure de réagir aux attentes de la société. Le CAUE de Haute-Savoie propose un cadre de formations favorable à la rencontre de tous les acteurs, au sein desquelles ils peuvent inventer ensemble de nouvelles stratégies.

Le CAUE est un organisme de formation professionnelle certifié Qualiopi depuis 2021 et agréé par le Conseil national de la formation des élus locaux (CNFEL) depuis décembre 2022.

Son investissement vise particulièrement à créer les conditions de la construction d'une culture du projet local partagée.

19
actions
de formation



395
stagiaires



La philosophie des formations proposées par le CAUE repose sur 3 axes :

- Adresser des formations conjointement aux acteurs des collectivités et aux professionnels privés. Il s'agit de cultiver le potentiel de créativité dont nous avons besoin pour affronter nos défis locaux.
- Offrir un catalogue évolutif, structuré en thèmes d'actualité, pour répondre au mieux aux enjeux contemporains du territoire et ainsi permettre aux participants de mieux assumer leurs responsabilités.
- Proposer des formations accessibles pouvant être éditées à la demande sur l'ensemble du département.

Se former par l'expérience vécue

La confrontation aux choses, les enseignements des expériences réalisées par d'autres sont une autre manière d'acquérir des connaissances nouvelles pour faire évoluer ses compétences.

L'arpentage des lieux, le partage d'une découverte avec d'autres acteurs du cadre de vie (élus, agents, professionnels) sur un temps long, offre le cadre particulièrement fertile à la construction de liens professionnels qui contribuent à la montée en compétences des forces actives du territoire.

Ces formations sur site peuvent prendre la forme de visite ou encore de déplacement sur plusieurs jours. Chaque année, nous proposons un voyage structuré portant sur des thèmes qui intéressent notre territoire : l'évolution des architectures alpines, l'organisation des filières d'économie locale de l'aménagement du territoire, l'innovation pour un logement accessible et de meilleure qualité. Le CAUE est aussi à la disposition de ses adhérents pour construire des programmes de formation spécifiques, pour contribuer à accroître l'exigence de qualité, de durabilité et de maîtrise, de celles et ceux qui construisent la Haute-Savoie.



formation sur site au Vorarlberg - Autriche
à gauche, vue depuis le restaurant panoramique
Karren - Dornbirn © CAUE 74

ACTION CULTURELLE

Une action culturelle plurielle pour appréhender les évolutions du territoire et de la société

Les actions culturelles proposées par le CAUE de Haute-Savoie ont une approche transversale à partir de différents médiums : publications, expositions, conférences/rencontres, visites. Cette approche a été renforcée en 2022 par la création de cycles thématiques. Un premier cycle, *S'emparer des lieux*, invitait à découvrir la manière dont l'architecture contemporaine de Haute-Savoie est modelée par l'histoire, le site et les défis auxquels elle est confrontée. Le second, *Adaptabilis*, conviait à se questionner sur l'habitabilité des territoires face aux enjeux climatiques et au recul des glaciers.

Des expositions qui questionnent les lieux et le climat

En s'intéressant aux nouvelles architectures en Haute-Savoie, l'exposition *S'emparer des lieux* interroge l'acte de construire. Outre les enjeux liés à la transition écologique et au changement climatique, l'architecture doit désormais répondre à des enjeux locaux, fortement liés à l'histoire et à la géographie du territoire. De nouveaux rapports au paysage, au patrimoine, à la densité urbaine et à la mobilité sont apparus : on ne construit plus aujourd'hui en Haute-Savoie comme on l'a fait pendant des décennies.



exposition *S'emparer des lieux* à L'îlot-S © CAUE 74

Puis en accueillant l'exposition *Territoires invisibles – Histoires d'architectures et de paysages quotidiens*, le CAUE a souhaité partager le regard porté par le CAUE Rhône Métropole sur les paysages ordinaires. Ceux dont on mésestime souvent l'importance et qui nécessiteraient pourtant que l'on y porte une extrême attention.

Le second semestre a été marqué par la production par le CAUE de l'exposition *Adaptabilis* de l'éco-artiste Laurence Piaget-Dubuis et de l'architecte-urbaniste Hervé Savioz. À travers une installation photographique immersive, ce duo suisse, sensible à l'environnement alpin, a ouvert les négociations pour s'adapter, s'ajuster, s'accorder sur de nouveaux rapports de cohabitation entre le vivant humain et non humain. Dans le cadre de la nouvelle édition du festival Annecy Paysages, ils ont proposé une installation dans l'espace public, *Vice Versa*, en résonance à l'exposition *Adaptabilis*.



Cycle S'emparer des lieux

Le CAUE a organisé un cycle de trois rencontres en invitant les concepteurs-architectes qui construisent sur le territoire. La première soirée s'est intéressée au paysage et à la manière dont les architectes, aujourd'hui, composent avec le site, la deuxième à la densification, enjeu complexe pour l'élu tant au niveau technique que de l'acceptabilité sociale. Pour clore ce cycle, une dernière rencontre a interrogé les projets architecturaux conçus avec «le déjà-là» reconnu ou non comme patrimoine.

Dans le prolongement de ces rencontres, le CAUE a initié au printemps des visites de bâtiments issus de l'observatoire «Références» (cf. p.13). Programmées le samedi, ces visites invitaient les concepteurs et les commanditaires à décrire leur projet à un public plus large et varié. Ces présentations à double voix permettent une meilleure compréhension de la genèse des projets.



installation *Vice Versa* de Laurence Piaget-Dubuis et Hervé Savioz, dans les jardins de l'Europe - Annecy © CAUE 74

Cycle Adaptabilis

Les sujets traités par le CAUE ont souvent une résonance avec les débats de société. Les questionnements posés par l'exposition *Adaptabilis* ont donné lieu à trois soirées autour des conséquences du réchauffement climatique et de l'habitabilité de la planète. Afin d'embrasser cette problématique le plus largement possible, le CAUE a invité des intervenants au regard singulier, comme le philosophe Dominique Bourg, le réalisateur Christophe Raylat ou la guide de montagne Inès Billon. Cette pluralité d'approches s'est aussi conjugulée à une diversité de formats de soirées : conférence, ciné/débat, rencontre.

9 conférences, débats, rencontres, organisées par le CAUE

772 participants

5 interventions du CAUE dans le cadre de colloques et tables rondes

220 participants

6 visites organisées par le CAUE

136 participants



visite de Lugrin © CAUE 74

Une nouvelle collection de guides d'architecture sur l'histoire et l'aventure humaine des stations de ski...

Flaine, le Bauhaus des Alpes françaises

Depuis une quinzaine d'années, la revue A&S, Architecture & Stations est diffusée annuellement et a fait l'objet en 2021 d'une refonte de la maquette et de la ligne éditoriale. Dorénavant, sous le label A&S, ces guides bénéficient d'une remise à niveau des connaissances, d'une actualisation du regard, et proposent désormais un parcours documenté des stations.

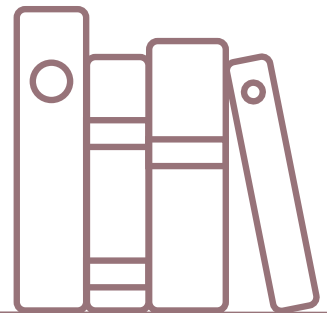
Co-édité avec Les Éditions 205, le premier guide de la collection est consacré à Flaine, saluée comme la station de ski avant-gardiste la plus iconique de France à son ouverture. Labellisée Patrimoine du XX^e siècle en 2003, elle fut dessinée par Marcel Breuer, maître du Bauhaus. Inattendue, radicale, austère, Flaine questionne, aujourd'hui encore, nos représentations de la station de montagne.

Ce guide propose trois approches : le regard du photographe Myr Muratet qui révèle l'actualité de la relation entre forme et fonction ; l'histoire de la station racontée par la journaliste Carine Bel qui nous plonge dans l'élan de la création ; enfin, le point de vue de l'historienne de l'architecture Bénédicte Chaljub qui scrute l'œuvre de Marcel Breuer et nous fait entrer dans sa démarche artistique.

Le Vorarlberg, du voyage à l'édition

Le partenariat régulier depuis plusieurs années entre le CAUE et le magazine Cosy Mountain a incité la journaliste Patricia Parquet à participer à une des formations sur site au Vorarlberg. L'envie est née de créer un pont entre les professionnels et le grand public qui a donné lieu à un tiré à part sur le Vorarlberg, du hors-série de Cosy « Spécial immobilier de montagne » en octobre 2022.

4 publications éditées par le CAUE ou en co-édition



Revue
A&S n°14
4 000 ex.
distribué
gratuitement
en station



Livret
Références
18^e édition
500 ex.
distribué
gratuitement
à toutes les
collectivités



Guide
**Flaine,
le Bauhaus des
Alpes françaises**
1500 ex.
509 vendus
en librairie,
33 vendus via
le site de L'îlot-S
ou au CAUE



Revue
Paysages n°13
1000 ex.
distribué
gratuitement
à toutes les
collectivités

Une communication en constante évolution pour faciliter la diffusion des actions et offrir des services pratiques

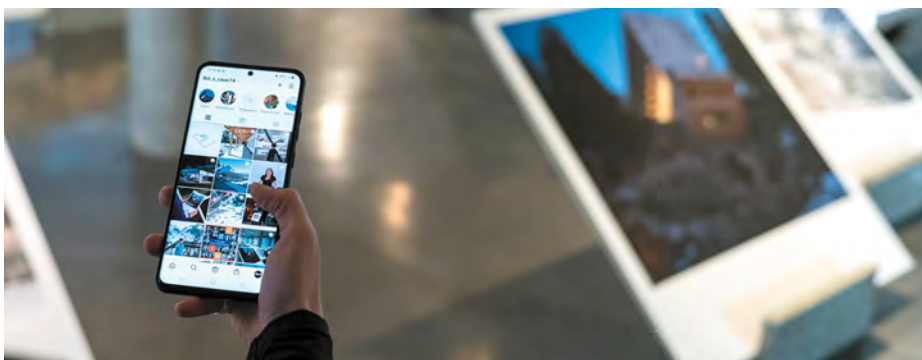
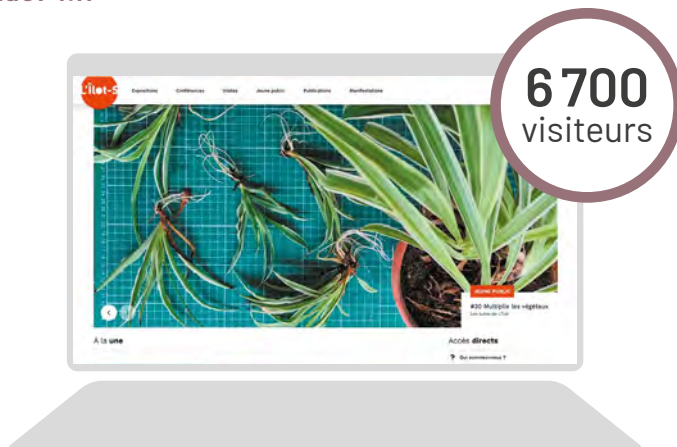
Le site de L'îlot-S a vu le jour en 2021 et relaie toutes les actions culturelles à destination du grand et du jeune public : expositions, conférences, visites, actions jeune public, publications et manifestations. Les newsletters et mailings ont également été pensés en cohérence avec le site afin de créer une fluidité de l'information pour l'utilisateur.

Des améliorations ont été apportées en 2022 comme la réservation en ligne pour tous nos événements (gratuits ou payants) afin d'accueillir le public dans les meilleures conditions, ainsi que la commande et le paiement en ligne de nos publications.

Au second semestre 2022, nous avons pu commencer à mesurer les effets de ces outils par une augmentation de la fréquentation à nos événements.

Notre communication sur les réseaux sociaux continue de se structurer et de s'étoffer. Ces médias permettent d'inviter un public plus large à nos événements, de distiller des contenus au fil du temps et de rendre publiques des actions, comme des interventions pédagogiques en classe par exemple. Le CAUE possède depuis 2022 un compte LinkedIn. Ce réseau offre une visibilité au-delà de notre base de données de professionnels de la Haute-Savoie et assoie la présence du CAUE au niveau national.

ilot-s.caue74.fr



le CAUE partage régulièrement des publications (posts et stories) sur son compte Instagram © CAUE 74

in LINKEDIN
1 230 abonnés

f FACEBOOK
/caue74
3 083 abonnés 4 800 amis

▶ YOUTUBE
/CAUEHauteSavoie
523 abonnés 133 vidéos publiées

📷 INSTAGRAM
@ilot_s_caue74
1 382 abonnés

SENSIBILISATION

Des actions de sensibilisation à la conquête de tous les publics

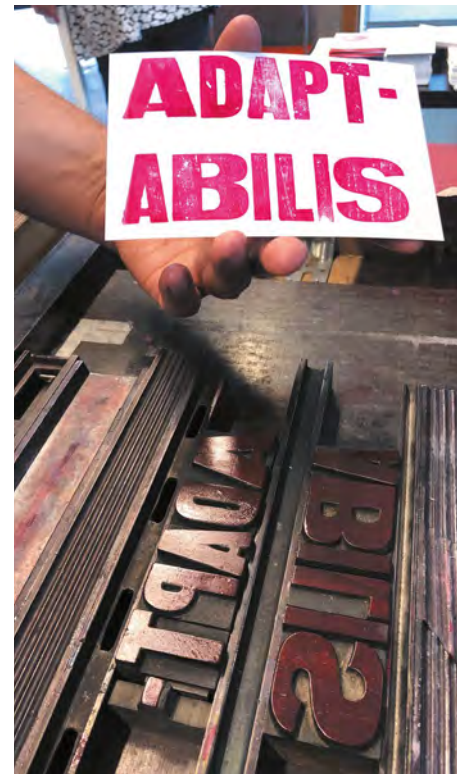
Historiquement, les actions de sensibilisation du CAUE de Haute-Savoie sont essentiellement destinées à l'attention du public scolaire, se concrétisant par des interventions en classe et sur le terrain. Ces projets pédagogiques s'inscrivent en grande majorité dans le cadre de dispositifs portés par le Département, les villes ou l'Éducation nationale. Depuis 3-4 ans, des actions sont aussi proposées hors temps scolaire pour le jeune public. La nouveauté en 2022 est la création d'animations famille (de 8 à 99 ans, voire plus !), dans l'optique de mélanger les publics et partager une culture commune.

Pour les familles

Dans le cadre de l'exposition *Adaptabilis* présentée à L'îlot-S du 29 juin au 3 décembre 2022, plusieurs rendez-vous ont été organisés afin de rendre nos expositions plus vivantes et plus accessibles par une approche sensible et artistique.

Les ateliers de typographie « Récits imprimés », les premiers samedis du mois, proposaient de s'initier à l'art de la typographie et des mots sur d'anciennes presses. Après une visite guidée de l'exposition, chacun pouvait se saisir des mots présents dans l'exposition afin de participer à l'écriture d'un récit commun en faveur d'une planète habitable pour le vivant. Chaque participant pouvait repartir avec un exemplaire des créations produites durant l'atelier et en afficher un exemplaire sur les murs de L'îlot-S, le temps de l'exposition.

L'animation « Paysages sonores », organisée en partenariat avec Terres d'empreintes à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, invitait à un voyage sonore au sein de l'espace d'exposition. Confortablement installé dans des transats, le public se laissait transporter par des sonorités issues de diverses captations de terrain. Cette expérience était une manière inédite de s'immerger dans les photographies de Laurence Piaget-Dubuis.



atelier « Récits imprimés » © CAUE 74

RÉCITS
IMPRIMÉS

65
participants

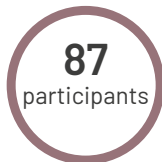
Pour les enfants

Le concours « Dessine ta carte postale » en résonance avec les expositions *S'emparer des lieux* et *Territoires invisibles* invitait les enfants de 7 à 12 ans à s'inspirer du paysage et des bâtiments qu'ils apercevaient de la fenêtre de leur chambre, de leur école... selon la consigne : « Imagine un correspondant qui n'est jamais venu en Haute-Savoie, quelle carte postale aimerais-tu lui envoyer ? » 70 enfants ont répondu à l'appel du dessin, de la découpe, du coloriage et du bricolage ! Ils ont tous fait preuve de créativité pour illustrer leur vision du territoire.

Les ateliers d'architecture « Les Mercredis de l'archi » offraient 4 nouvelles thématiques en 2022.

La réflexion porte désormais sur un déploiement de cette action sur le territoire.

concours et ateliers

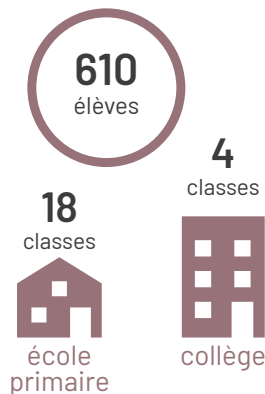


Les tutoriels vidéos « Les Tutos de L'îlot » se sont enrichis de 6 nouveaux épisodes en 2022. L'objectif est maintenant d'améliorer leur diffusion en créant des partenariats afin de sensibiliser plus d'enfants.



Pour les élèves, des médiations de nos expositions

Le CAUE organise des temps de médiation scolaire, « Pédago à L'îlot », et accueille des classes, de la maternelle au supérieur, à L'îlot-S. Durant 1h30, les élèves alternent visite de l'exposition en autonomie à l'aide d'un carnet de bord et ateliers.

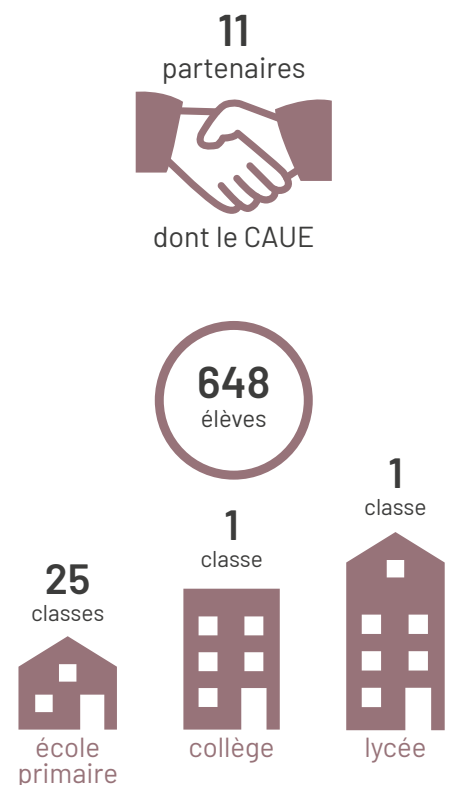


médiation de l'exposition *Adaptabilis* © CAUE 74

« Les Enfants du patrimoine » est une journée organisée par les CAUE entièrement dédiée aux scolaires la veille des Journées européennes du patrimoine. Elle offre à la jeune génération l'occasion de prendre part à l'élan national qui se manifeste chaque année.

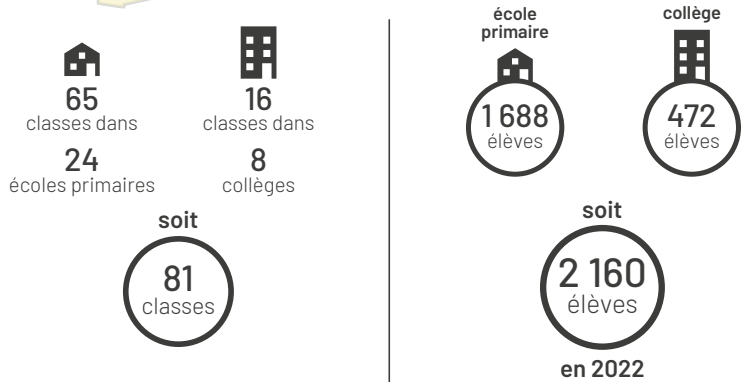
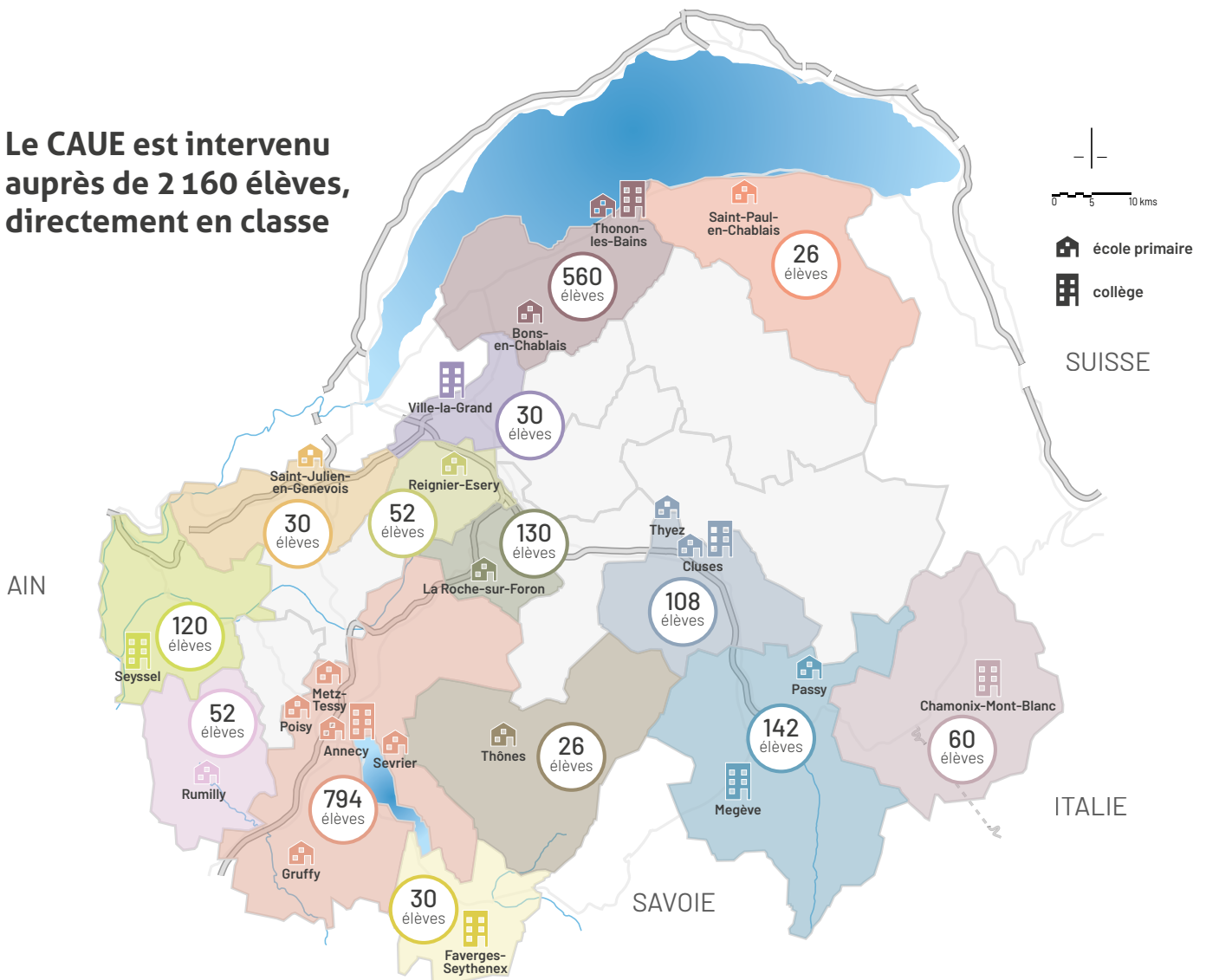


« Les Enfants du patrimoine » à bord de l'Espérance III © CAUE 74



Les scolaires, une pédagogie de projets par la connaissance, le faire et l'expérimentation *in situ*

Le CAUE est intervenu auprès de 2 160 élèves, directement en classe



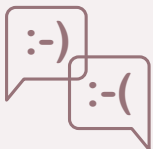


les chemins de la culture, Architecture et réemploi : les bâtiments à renaître collège Émile Allais Megève © CAUE 74

Les parcours d'éducation artistique et culturelle



enseignement



rencontre



pratique



La formation « Rencontrer l'architecture », à destination des enseignants, est organisée par le CAUE et la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de Haute-Savoie (DSDEN). Elle offre tout d'abord une approche théorique et pratique aux enseignants, puis sur ces bases, un atelier à réinvestir dans des séquences pédagogiques avec les élèves, et enfin un atelier animé par un intervenant pédagogique du CAUE en classe.

En 2022, 35 enseignants ont travaillé sur la notion de densité en architecture et son impact sur l'environnement.

Les parcours d'éducation artistique et culturelle s'appuient sur trois piliers : les enseignements artistiques, les rencontres avec les artistes et les œuvres, et les pratiques artistiques. Dans ce cadre, le CAUE a mis en place des projets pédagogiques pour les élèves de primaire des villes d'Annecy et de Saint-Julien-en-Genevois. À Thonon-les-Bains, un des deux projets pédagogiques s'est articulé autour de l'exposition *Miniaturesque* de l'artiste Slinkachu, produite par le CAUE en 2017 et qui a été présentée au pôle culturel de la Visitation pour l'occasion.



parcours culturels autour de l'exposition *Miniaturesque* Thonon-les-Bains © CAUE 74

INSTITUTIONNEL

Le CAUE déploie des moyens pour assumer ses missions

En 2022 :

- le Conseil d'administration s'est réuni le 23 mars à l'Espace Panoramique de Sales, le 4 octobre et le 7 décembre au CAUE de Haute-Savoie - L'îlot-S,
- l'Assemblée générale s'est tenue le 10 mai au Mountain Store de Passy.

Bureau

Président

Joël Baud-Grasset conseiller départemental du canton de Sciez

Vice-président

Lionel Tardy conseiller départemental du canton d'Annecy-4

Trésorière

Marie-Claire Teppe-Roguet conseillère départementale du canton de Gaillard

Secrétaire

Anne Perrot architecte-paysagiste et déléguée Haute-Savoie de la Fédération française du paysage

Conseil d'administration

Représentants des collectivités locales

Joël Baud-Grasset conseiller départemental du canton de Sciez

Lionel Tardy conseiller départemental du canton d'Annecy-4

Valérie Gonzo-Massol conseillère départementale du canton d'Annecy-1

Aurore Termoz conseillère départementale du canton du Mont-Blanc

Marie-Claire Teppe-Roguet conseillère départementale du canton de Gaillard

Myriam Lhuillier conseillère départementale du canton d'Annecy-2

Représentants de l'État

Julien Langlet directeur départemental des territoires

Philippe Ganion architecte des bâtiments de France, chef de l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine

Frédéric Bablon directeur académique des services de l'Éducation nationale

Personnes qualifiées, choisies par le Préfet

Jean-Pierre Monfort

Antoine Rouillon directeur de la Société d'économie alpestre

Membres élus

par l'Assemblée générale

Laurent Detraz représentant la Chambre départementale de l'Union nationale des géomètres experts de Haute-Savoie

David Flandin adjoint au maire de Sevrier en charge de l'urbanisme et l'aménagement

Anne Perrot architecte-paysagiste et déléguée Haute-Savoie de la Fédération française du paysage

Denis Maire maire de Juvigny et vice-président à l'aménagement Annemasse les Voirons agglomération

François Lavigne-Delville maire de Viuz-la-Chiesaz et délégué à l'artisanat et aux tiers-lieux Grand Annecy agglomération

Jacques Bessièr vice-président de l'Association pour la défense de l'environnement et du patrimoine de Talloires

Représentants des professions concernées, désignés par le Préfet

Élisa Soria architecte, représentant l'Ordre des architectes

Éric Beauquier architecte, représentant le Syndicat des architectes

Gaël Muffat notaire, représentant la Chambre départementale des notaires

Nathalie Mazet urbaniste

Représentant du personnel

Véronique Decroix conseillère architecture

Président d'honneur

Georges Étallaz

Vie de l'équipe

Le CAUE s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire de 23 salariés (21 ETP) et sur un réseau de consultants. Ces professionnels de profils variés sont installés majoritairement en Haute-Savoie ou dans les départements voisins. Ce dispositif qui a été mis en place dès l'origine est une particularité. Il permet l'implication du privé dans des missions d'intérêt public. Réciproquement, les décisions des collectivités se trouvent enrichies de l'apport de professionnels à jour de leurs connaissances techniques.

Le CAUE a une gestion des ressources humaines structurée. Il a mis en place des définitions de missions et des entretiens annuels pour les salariés, un livret d'accueil pour les nouveaux arrivants, un plan de formation annuel. Il utilise un outil de gestion analytique en mode projets. Il a construit une grille métiers en complément de la convention collective nationale. Il dispose d'un Comité des œuvres sociales (COS) et a mis en place un Comité social et économique (CSE) dont le membre titulaire élu est Marianne Auguet.

Direction

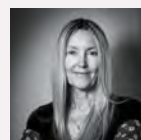


Arnaud Dutheil
directeur

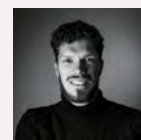


Stéphane Dégeorges
directeur
(à partir du 01/11/2022)

Administration et comptabilité



Bénédicte Clergue
responsable



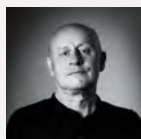
Thomas Barbier
comptable



Philippe Paris
agent comptable
désigné par le Préfet

Pôle architecture, villes & territoires

Études



Jacques Fatras
responsable



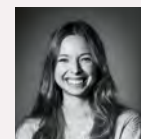
Caroline Arbaud
conseillère
architecture



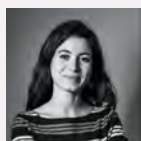
Véronique Decroix
conseillère
architecture



Chloé Malié
conseillère
aménagement



Clémentine Jouvenceau
conseillère
paysage



Manon Fraysse
conseillère
urbanisme



Sylvaine Corbin
conseillère
urbanisme

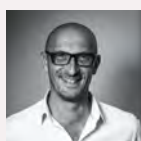


Amélie Boudart
conseillère
urbanisme

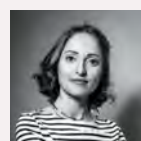


Selcan Erbek
secrétaire

Conseils

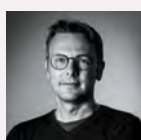


Stéphane Dégeorges
responsable

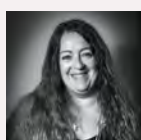


Marianne Auguet
secrétaire

Pôle pédagogie & culture



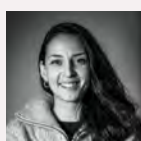
Dany Cartron
responsable



Isabelle Grand Barrier
assistante



Léa Mabillet
conseillère
pédagogie



Alexandra El Zeky
conseillère
action culturelle



Sandrine Miranda
professeure relais
nommée par
le rectorat



Fleur Richard
doctorante
en architecture
(à partir du 01/09/2022)

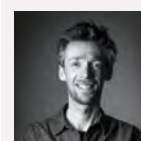
Atelier graphique



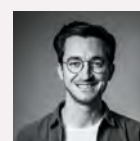
Maryse Brion
responsable
(jusqu'au 31/03/2022)



Eloïse Frank
responsable
(à partir du 04/04/2022)



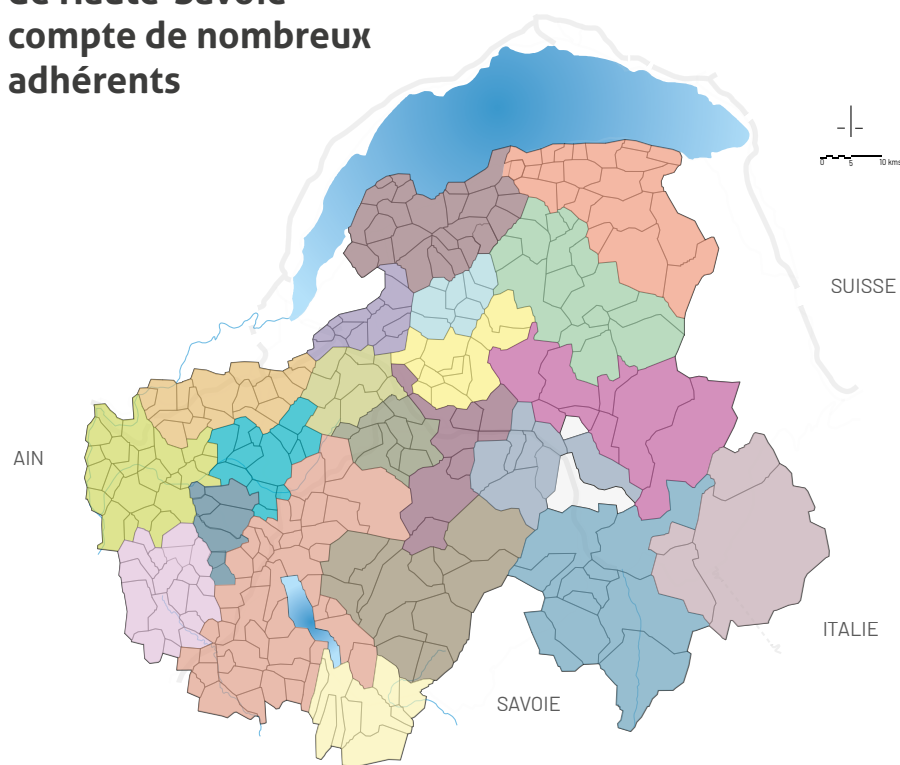
Guillaume Cretinon
infographiste
assistant d'études



Anthony Denizard
infographiste
assistant d'études

Le CAUE de Haute-Savoie au service de nombreux adhérents

En 2022, le CAUE de Haute-Savoie compte de nombreux adhérents



277
communes adhérentes



sur 279 communes en Haute-Savoie

19
EPCI* adhérents



sur 21 EPCI* en Haute-Savoie

33
partenaires



Les partenaires du CAUE

Agence qualité construction (AQC)
 Association de défense de l'environnement et du patrimoine de Talloires (ADEPT)
 Association des guides du patrimoine de Savoie Mont-Blanc (AGPSMB)
 Association des maires de Haute-Savoie (ADM 74)
 Asters, Conservatoire d'espaces naturels (CEN) de Haute-Savoie
 CAPEB 74
 Centre de la Nature Montagnarde/ château des Rubins
 Chambre interdépartementale d'agriculture Savoie Mont-Blanc
 CHAZAL Michèle
 CMDL SAS
 CoopEtoile
 École nationale supérieure d'architecture de Grenoble (ENSAG)
 Fédération BTP 74
 Fédération française de ski (FFS)
 FNAIM des Savoie
 France Nature Environnement (FNE) Haute-Savoie
 Gîtes de France Haute-Savoie
 Halpades Annecy
 Haute-Savoie HABITAT
 Léman Habitat
 Le Mikado MJC centre social Annecy nord
 Maison de l'architecture de Haute-Savoie
 Maisons Paysannes des Pays de Savoie
 PAYSALP écomusée
 Pôle montagne
 ROCHEXPO Foire exposition Haute-Savoie Mont-Blanc
 SA Mont-Blanc Entreprise sociale pour l'habitat (ESH)
 Service départemental d'incendie et de secours de la Haute-Savoie (SDIS)
 SIVU équipement massif des Brasses
 SIVU structure intercommunale d'Onnion, Bogève, Viuz-en-Sallaz
 Société d'économie alpestre de Haute-Savoie (SEA 74)
 TERACTION
 Union nationale des géomètres-experts (UNGE) de Haute-Savoie

* Établissements publics de coopération intercommunale

Pourquoi adhérer au CAUE de Haute-Savoie ?

Association loi 1901, le CAUE a une Assemblée générale composée de ses adhérents. Les nouvelles modalités d'adhésion ont été votées lors de l'Assemblée générale du 4 mai 2000. Proposée en début d'année aux collectivités, communes et EPCI, et aux différents partenaires, cette démarche veut traduire un **principe d'adhésion aux objectifs de qualité du cadre de vie du CAUE.**

L'adhésion au CAUE permet :

- De participer à la vie de l'association en devenant membre de notre Assemblée générale, laquelle vote, outre le budget, le programme des actions à mener. Le Conseil d'administration est présidé par un représentant des collectivités locales. Il comprend des représentants de l'État, des membres élus par les collectivités locales, des représentants des professions concernées, des personnes qualifiées et des membres élus par l'Assemblée générale.
- De bénéficier de conseils personnalisés diffusés par notre équipe permanente, de consulter notre documentation et notre service de recherche d'informations.

- De solliciter une étude préalable à tout projet d'équipement public, d'aménagement ou de document d'urbanisme. Le CAUE établit alors une convention stipulant les termes de son intervention qui se situe toujours hors du champ de la maîtrise d'œuvre.

L'intervention des consultants extérieurs habilités fait l'objet d'un contrat avec la collectivité.

- D'être informé et invité aux journées de sensibilisation et de formation.

- De bénéficier de l'intervention d'un architecte-conseil dans le cadre de la consultance architecturale moyennant la prise en charge de la moitié du coût.

- D'être assisté d'un professionnel spécialement formé pour participer aux réunions des jurys de concours de maîtrise d'œuvre.

- De mener des actions d'animation et de sensibilisation définies conjointement par convention.

Les structures situées sur votre territoire : associations, établissements scolaires... peuvent également en bénéficier.

- D'être informé et invité aux manifestations et animations que nous organisons.

- D'être destinataire de nos publications dont le rapport annuel d'activité.

- De recevoir les mises à jour de l'observatoire « Références » (cf. p. 13).

Tarif de l'adhésion en 2023

Communes

1	à 500 hab.	43 €
501	à 1000 hab.	86 €
1001	à 2500 hab.	172 €
2501	à 5000 hab.	344 €
5001	à 10000 hab.	688 €
10001	à 20000 hab.	1376 €
20001	à 40000 hab.	2752 €
40001	à 80000 hab.	5504 €
80001 hab. et +		11008 €

Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI)

1000	à 2500 hab.	155 €
2501	à 5000 hab.	310 €
5001	à 10000 hab.	620 €
10001	à 20000 hab.	1240 €
20001	à 40000 hab.	2480 €
40001	à 80000 hab.	4960 €
80001	à 160000 hab.	9920 €
160001 hab. et +		19840 €

Organismes, professionnels et associations : 70 €

Particuliers (avec siège consultatif à l'Assemblée générale) : 70 €

Sont dispensés de cotisation :

- les communes qui adhèrent au CAUE par l'intermédiaire de leur EPCI,
- les établissements scolaires et autres structures qui dépendent d'une commune ou d'un EPCI adhérent.

Rapport et équilibre financiers 2022

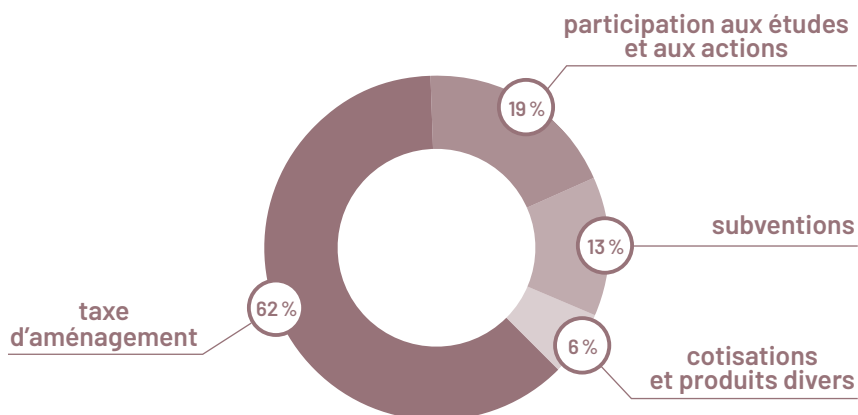
Le budget 2022, adopté en équilibre à 3 117 231 €, a été réalisé à 98 % en dépenses et à 91 % en recettes.

L'année 2022 s'achève ainsi avec la réalisation d'un résultat net négatif de 219 823,91 €.

Gestion courante et formation du résultat net

	2022	2021	variation en montants	variation en %
ressources du CAUE fondées sur la taxe d'aménagement	1 751 170	2 086 683	-335 513	-16,08 %
(+) financements externes (partenariats, subventions)	900 656	460 990	439 666	95,37 %
(+) autres financements (cotisations, produits divers)	112 913	118 055	-5 142	-4,36 %
(-) frais de personnels et impôts	1 540 903	1 410 773	130 130	9,22 %
(-) charges	1 276 591	970 265	306 326	31,57 %
excédent brut d'exploitation	-52 754	284 690	-337 444	-118,53 %
(-) amortissements des immobilisations	239 948	188 047	51 901	27,60 %
(-) provision pour risque	0	0	0	
résultat financier	-1185	-5 988	4 803	-80,21 %
résultat exceptionnel	74 063	47 819	26 244	54,88 %
résultat net	-219 824	138 474		

Répartition des recettes



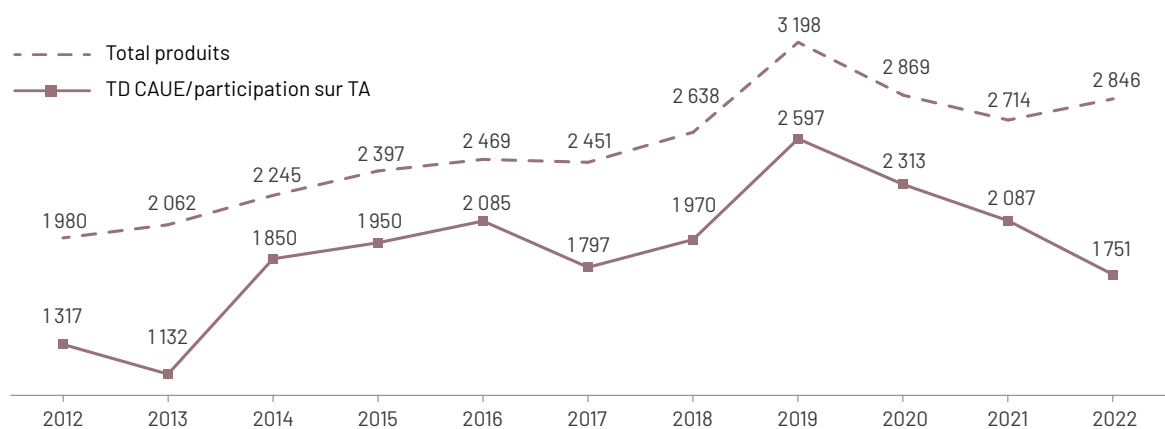
Le total des produits s'élève à 2 846 314,91 €

Le produit de la taxe d'aménagement compose 62 % de ce total et diminue de près de 16 % par rapport à 2021. Comparé à 2019, année historique pour le montant de la taxe d'aménagement, il fond même d'1/3. Il est de 1 751 170,18 €, pour un montant budgété à 2 millions.

Les autres produits du CAUE se composent des participations aux actions et aux frais d'études (19 % des produits), des subventions (13 %), des cotisations des communes et des EPCI et des produits divers (6 %).

Les subventions sont doublées : solde des programmes européens A2E et VADEME.

Évolution des ressources du CAUE en milliers d'euros



Le total des charges de l'année s'élève à 3 066 138,82 €

Les dépenses en frais de personnel représentent 50 % du total, un poste en augmentation de 9 % entre 2021 et 2022. Les charges générales, dont les honoraires, augmentent de près de 32 % par rapport à l'exercice antérieur. Effet d'une reprise de l'activité et des sollicitations adressées au CAUE, après le creux du Covid et les nouveaux projets suite aux élections locales.

Le produit financier est en augmentation et n'est pas loin de couvrir le coût des intérêts de l'emprunt contracté pour le financement du bâtiment.

Les amortissements des immobilisations augmentent significativement en raison d'une régularisation des amortissements antérieurs.

Analyse patrimoniale

emplois (en milliers d'euros)				ressources (en milliers d'euros)			
	2022	2021	variation		2022	2021	variation
immobilisations				capitaux propres			
logiciels	2,4	2,7	-11,11 %	fonds associatifs	3707	3938	-5,87 %
matériel informatique	2,6	9,1	-71,43 %	subventions	216,9	229,8	-5,61 %
véhicules	9,7	4	142,50 %	emprunts	464,7	522,5	-11,06 %
autres matériels	45,9	26	76,54 %				
bâtiment L'ilot-S	1835,6	2022,4	-9,24 %				
immobilisations financières	306,9	305,1	0,59 %				
fonds de roulement	2185,5	2321					
total	4 388,6	4 690,3	-6,43 %	total	4 388,6	4 690,3	-6,43 %

On observe en 2022 un important travail de toilette (mises au rebut) sur les postes d'actifs du bilan.

Les ressources propres suivent la pente descendante de la taxe d'aménagement mais composent toujours l'essentiel du capital, tandis que l'endettement continue de baisser progressivement.



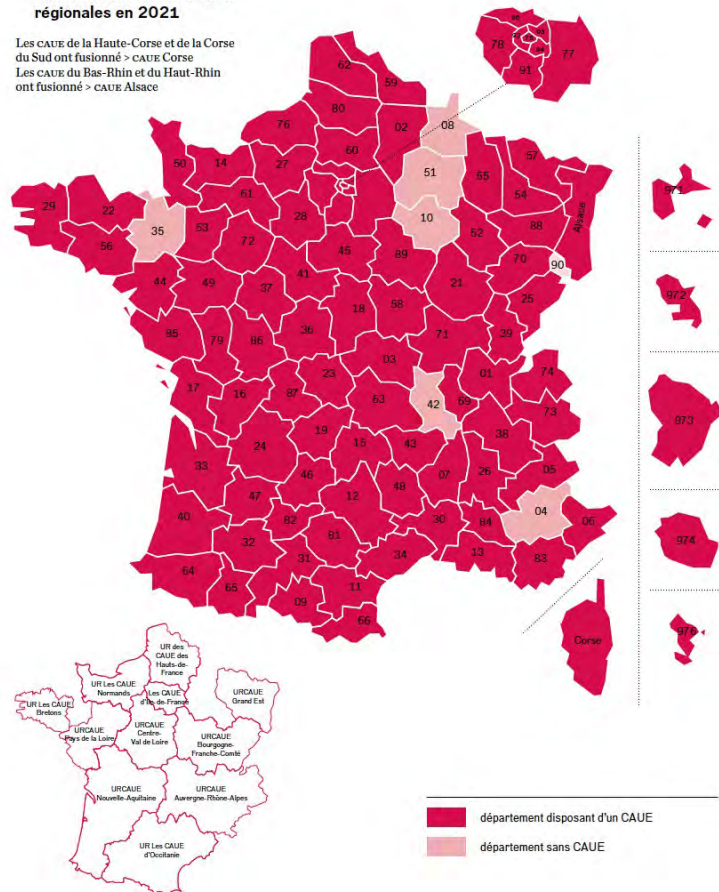
En conclusion, l'activité financière du CAUE demeure saine mais la diminution sensible de la recette de la taxe d'aménagement est un facteur de fragilisation et de déséquilibre, le résultat comptable déficitaire nécessitant de puiser dans les réserves.

La tendance début 2023 laisse augurer une recette encore en baisse que seule une augmentation du taux alloué par le Département au profit du CAUE pourrait inverser.

Les CAUE, des structures territoriales fédérées

Les 92 CAUE et les unions régionales en 2021

Les CAUE de la Haute-Corse et de la Corse du Sud ont fusionné > CAUE Corse
 Les CAUE du Bas-Rhin et du Haut-Rhin ont fusionné > CAUE Alsace



Les CAUE sont tous nés de la loi sur l'architecture de 1977 et couvrent quasiment l'ensemble du territoire national. Tous disposent des mêmes missions :

- accompagner les collectivités,
- conseiller les candidats à la construction,
- sensibiliser et former à l'architecture, l'urbanisme et le paysage.

45 ans après leur création, chaque CAUE a affirmé sa singularité en lien étroit avec le caractère spécifique des départements. C'est la particularité même de nos associations que d'être au service des territoires et donc de déployer nos missions de manière toujours adaptée aux enjeux de chacun. C'est en cela que les CAUE répondent avec la meilleure pertinence possible aux attentes de leurs adhérents. Cependant, pour entretenir une vision cohérente du sens de notre action et affirmer notre présence auprès des instances, nous organisons notre collaboration par des travaux communs aux échelons régional et national.

L'Union régionale des CAUE Auvergne Rhône-Alpes regroupe 11 CAUE. Son bureau est composé des présidents, élus des départements. Il est présidé par Joël Baud-Grasset et s'appuie sur les compétences de Christelle Rémy en qualité de déléguée régionale.

www.urcaue-aura.fr

La Fédération nationale des CAUE regroupe les CAUE adhérents représentés par leur président.

Le conseil d'administration associe également des membres partenaires désignés pour trois ans par l'Association des maires de France, l'Assemblée des départements de France et l'Association des régions de France et par quatre membres avec voix consultative (trois directeurs et un représentant des unions régionales). Le président est Joël Baud-Grasset et l'équipe de 8 personnes est dirigée par Valérie Charollais.

www.fncaue.com

Un réseau territorial d'experts mobilisés par le CAUE

Le CAUE mobilise son réseau d'experts dans des domaines

aussi variés que :

- l'architecture,
- le paysage,
- l'ingénierie,
- la philosophie,
- la sociologie,
- l'art,
- le droit,
- le journalisme,
- le design graphique,
- ...

Les voici ci-après, par ordre alphabétique.

Romain Allimant - Paolo Amaldi - Éric Amos - Dominique Amouroux
 Damian Arnaud - Patrick Arrighetti
 François Baret - Pascal Basso - Isabelle Baudet - Vincent Baur
 Carine Bel - Nicolas Bellotto - Hervé Bely - Élodie Bergna - Sabine Bertrand
 Guillaume Bétemps - Audrey Bigouin - Lise Billon - Delphine Biollay
 Frédérique Blanchard - Hélène Blin - Sidonie Boëhm - Catherine Boidevaix
 Carine Bonnot - Dominique Bourg - Laurence Bourjot - Maxime Boyer
 Guillaume Brulfert - Adrien Burgat-Charvillon - Jacques Burnet
 Béatrice Cafieri - Matthieu Cambuzat - Alexandra Cammas - Laëtitia Capuano
 Kéllissa Cartier - Raphaël Castéra - Bénédicte Chaljub - Benoît Chambre
 Rémi Chaudurié - Ike Cherqui - François Clermont - Jean-Pierre Cochon
 Michel Coen - Ségolène Cognat - Sarah Cohen - Alexandre Colin - Frédéric Collin
 Catherine Comte - Dominique Comte - Gilbert Coquard - David Corgier
 Florence Cortat-Roller - Philippe Couteau - Kevin Crawley - Adrien Cuny
 Yann Damiani - Nicolas Debicki - Hiba Debouk - Charlotte Delalex
 Philippe Delétraz - Guy Desgrandchamps - Philippe Després
 Hugues Devries - Valérie Disdier - Grégoire Domenach
 Élodie Elsenberger - Nicolas Emin - Jean-Marc Eysseric
 Jean-Michel Favre - Maïlis Favre - Claire Fleury - Barthélémy Forestier - Guillaume Four
 Mariona Garriga-Serra - Florian Geyer - Martin Gonzenbach - Martin Grenot - Sylvain Grisot
 Éric Hamelin - Jérémy Huet - Didier Humbert
 Pierre Janin - Martin Jeanmougin
 Laurent Kompf
 Florent Labre - Anthony Laffargue - Pierre Lambré
 Patrice Le Guilcher - Marlène Leroux - Stéphane Lièvre
 Lise Maillard - Gaëlle Maingue - Patrick Maisonnnet - Sylvain Mangili - Grégory Maquenhén
 Elsa Martin Hernandez - Grichka Martinetti - Sophie Mauro-Chassagne
 Patrick Méo - Geoffrey Michel - Amandine Millet - Coralie Mollard - Anna De Momi
 Anne-Lise Monnet - Emmanuel Mosse - Thomas Mouillon - Yves Mugnier
 William Ode - Éric Olivier
 Anaïde de Pachtère - Pierre Parquet - Jonathan Parrat - Gilles Peissel
 Dominique Perrillat - Fabio Pesce - Marie Petey - Candice Philippe
 Laurence Piaget-Dubuis - Yves Poncet - Maxime Prangé - Michèle Prax
 Florinel Radu - Anne Raimond - Mélina Ramondenc - Anaïs Ray - Christophe Raylat
 Christophe Reveret - Vincent Rey-Millet - Grégoire Robida - Vincent Rocques
 Ingrid Saumur - Hervé Savioz - Daniel Schoen - Julien Schoumacher
 Nathalie Sebbar - Frédéric Segur - Mathieu Silvestre - Éliisa Soria
 Daniel Soupe - Andrea Spöcker - Jean-Philippe Strebler
 Matthieu Tordeur - Luc Trottier - Nicolas Turlay
 Nicolas Vernoux-Thélot - Christophe Veyrat-Parisien - Damien Vielfaure
 José Villot - Anne-Cécile Violland - Sylvaine Vion
 Nadine Wendling - Jean-François Wolff

Le projet associatif du CAUE de Haute-Savoie en quelques mots

La trajectoire du CAUE depuis 2009

Dès 2009, le Conseil d'administration du CAUE avait affirmé deux enjeux à prendre en compte :

- promouvoir un développement soutenable du territoire,
- contribuer à une culture partagée par les habitants.

Afin d'apporter une réponse adaptée, l'équipe a été organisée autour de deux pôles :

- Architecture, villes & territoires,
- Pédagogie & culture.

Le projet 2015

Le Conseil d'administration du CAUE avait validé en 2015 le positionnement du CAUE autour d'axes à 10 ans et d'orientations à 3 ans. L'Assemblée générale 2016 avait entériné ce projet.

Axes à 10 ans :

- Accompagner la recomposition des échelles territoriales et contribuer à une vision prospective des territoires.
- S'affirmer comme un acteur de l'ingénierie départementale.
- Être un animateur identifié de la recherche en AUE.

Orientations à 3 ans :

- Participer à l'innovation et à l'expérimentation des territoires.
- Conforter notre rôle d'acteur culturel en AUE.
- Achever de développer le « E » de CAUE (transition énergétique et biodiversité).

Le projet 2020

À l'issue d'un processus de réflexion autour du nouveau projet du CAUE, le Conseil d'administration, réuni le 02/04/2019, s'est prononcé sur le positionnement du CAUE autour d'axes à 10 ans et d'orientations à 3 ans, et a ainsi validé son nouveau projet, lequel a été voté à l'unanimité par l'Assemblée générale réunie le 23/05/2019.

Axes à 10 ans :

- Accompagner la recomposition des échelles territoriales (établir un partenariat durable avec les 3 agglomérations).
- S'affirmer comme un acteur de l'ingénierie départementale (investir le champ de la conception urbaine).
- Être un animateur identifié de la recherche en AUE (constituer un réseau d'experts).

Orientations à 3 ans :

- Mener une réflexion prospective sur l'évolution urbaine de la Haute-Savoie.
- Animer une réflexion prospective sur l'évolution urbaine dans le cadre des SCOT/PLUi.
- Conforter notre rôle d'acteur culturel en AUE (L'îlot-S, un lieu culturel identifié).
- Achever d'intégrer la transition énergétique et la biodiversité dans nos missions.

En 2023, le CAUE définit son nouveau projet

Les membres du Conseil d'administration et de l'équipe ont travaillé conjointement à la formulation du nouveau projet associatif entre novembre 2022 et avril 2023.

À l'issue de ce travail, 6 nouvelles orientations structurantes sont proposées pour les 6 ans à venir.

Réuni le 20 avril 2023, le Conseil d'administration a formulé la raison d'être du CAUE :

« Le CAUE de Haute-Savoie, association d'intérêt public, accompagne et sensibilise les collectivités, les acteurs de l'aménagement et les citoyens pour contribuer à la transformation qualitative du paysage et du cadre de vie. Son équipe s'engage et innove pour aborder en conscience les enjeux du territoire et œuvrer à son ménagement. Son action favorise l'émergence d'une culture partagée qui nourrit l'exigence des habitants pour un développement plus harmonieux avec leur environnement. »

ENJEUX 2023

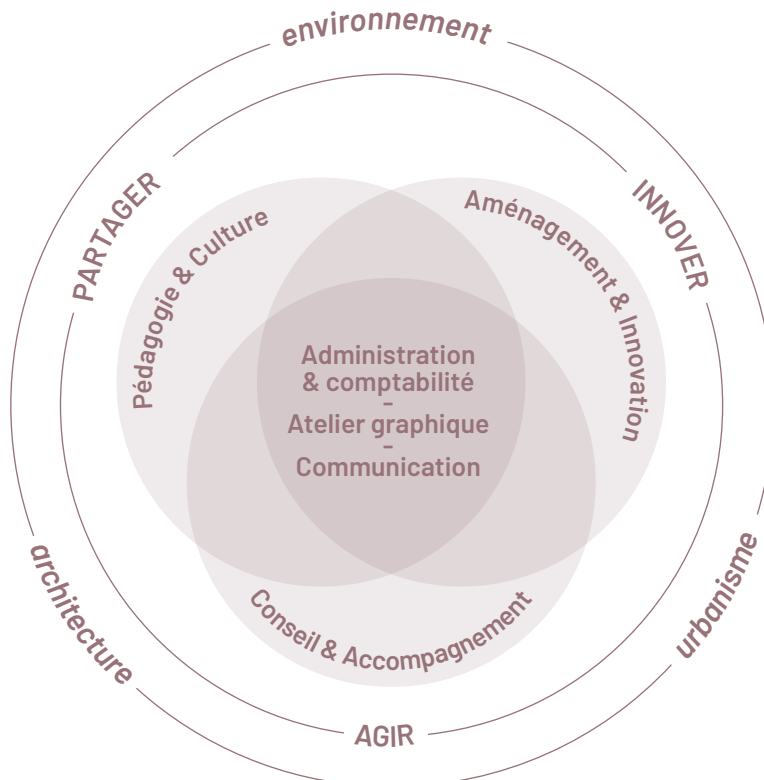
- Contribuer au renouveau de la culture territoriale en architecture, urbanisme et environnement
- Accompagner l'adaptation maîtrisée des territoires
- Contribuer à l'émergence de la vision territoriale

ORIENTATIONS 2023-2029

- Être un espace de formation, de réflexion, de sensibilisation et d'échange au service d'une société locale en mutation
- Porter les valeurs du ménagement de la Haute Savoie en tenant compte de ses évolutions, de ses héritages et de ses ressources
- Être un acteur de la prospective, de la recherche et de l'expérimentation en architecture, urbanisme et environnement
- Être accessible à tous les publics en faveur de la construction d'une culture partagée
- S'affirmer comme un acteur d'une ingénierie des territoires adaptée et spécifique
- Fédérer un réseau de compétences en faveur de l'innovation

ORGANISATION 2023 3 pôles opérationnels

- **Pédagogie & Culture**
sensibilisation / pédagogie / expositions / édition / recherche / formation des enseignants
- **Conseil & Accompagnement**
conseil aux maîtres d'ouvrage publics (équipements publics, espace public) / conseil AUP (Architectural, urbain et paysager) / formation en architecture et paysage
- **Aménagement & Innovation**
prospective / expérimentation / programmes de recherche / conseil en aménagement / formation en urbanisme



CAUE de Haute-Savoie
L'îlot-S - 7 esplanade
Paul Grimault - bp 339
74008 Annecy cedex

tél. 04 50 88 21 10
caue74@caue74.fr
www.caue74.fr

Ce document a été élaboré
pour l'Assemblée générale du mardi 23 mai 2023
à Évian-les-Bains, Palais des Festivités

conception graphique : CAUE 74 / Eloïse Frank
impression : Gutenberg
mai 2023

